



La
Fontaine
Saint-Martin
CIMETIÈRE ARBORETUM

RAPPORT ANNUEL 2022



ÉDITO

En 2022, notre grand projet d'arborétum a poursuivi son développement sans relâche. La Fontaine Saint-Martin est désormais bien plus qu'un cimetière : c'est la rencontre de la nature et du souvenir ému d'un être cher. C'est aussi la rencontre des essences végétales et des âmes au repos, qui ensemble se fondent en une paix réconfortante.

Pour comprendre l'idée qui a donné naissance à cet arborétum, il convient de rappeler les mots inspirés de Robert Auzelle, l'architecte visionnaire à l'origine de ce projet novateur. Auzelle croyait que la mort ne doit pas être associée à la tristesse et à la désolation, mais rester une ode à la vie et à la beauté. Son concept était simple et néanmoins profond :

créer un lieu de séjour éternel où les défunts, encadrés de la splendeur de la nature, délivrent aux visiteurs le message de la vie qui continue.

Aujourd'hui, le cimetière arborétum de Valenton est devenu l'incarnation de ce concept, héritage tangible du génie d'Auzelle.

Chaque saison apportera son propre spectacle, avec ses couleurs éclatantes au printemps, sa luxuriance en été, ses teintes dorées en automne et son ambiance ouatée en hiver. Le cimetière devient tour à tour le lieu des familles venues rendre hommage à leurs êtres chers, le refuge des amoureux de la nature, l'échappée des promeneurs solitaires.

Mais le cimetière arborétum de Valenton ne se contente pas d'être un lieu de beauté et de sérénité, il est également un rappel de notre responsabilité envers l'environnement, à la qualité de l'air et de l'eau, à la biodiversité. Le choix de fusionner un arborétum et un cimetière est un message fort, qui symbolise l'importance de préserver la nature, par delà nos vies. Chaque arbre planté ici est le symbole d'un engagement dans la durée et la nécessité de préserver notre patrimoine naturel pour les générations futures.

En parcourant ces allées tranquilles, où des centaines d'arbres soigneusement sélectionnés ponctuent le paysage de ce lieu sacré, on ne peut s'empêcher de ressentir le lien profond qui lie la nature à notre existence.

Le cimetière arborétum de la Fontaine Saint-Martin est l'endroit qui honore notre mémoire et célèbre la vie.



Michel BUDAKCI
Président du SICCV
Maire Adjoint de Saint-Maurice





SOMMAIRE

1. Communes adhérentes et les missions du syndicat	4
1.1. Communes adhérentes	
1.2. Les missions du syndicat	
2. Les instances	6
3. Délibérations du comité	8
4. Chiffres clés	10
4.1. Synthèse des inhumations 2022	
4.2. Evolution du nombre de décès en France et en Ile-de-France Evolution du nombre de décès en Ile-de-France de 2017 à 2022	
4.3. Délégation de Service Public : activités du Crématorium	
5. L'équipe	18
6. Réalisations et évènements 2022	20
6.1. La Toussaint (dimanche 1er novembre)	
7. Eléments financiers	22
7.1. Le compte administratif	
7.2. Les dépenses	
7.3. Les recettes	
8. Démarche de Responsabilité Sociétale « RSO » ou « éco-responsable »	24
9. Projets d'investissements 2023	26
10. Premières impressions	28

1 Communes adhérentes et les missions du syndicat

1.1. Communes adhérentes



1.2. Les missions du syndicat nombre de population totale

Le Syndicat Intercommunal a été créé par arrêté préfectoral en date du 7 août 1957, modifié par les statuts du 5 décembre 1996 et a pour objet l'exploitation et la gestion du cimetière intercommunal et du crématorium de la Fontaine Saint-Martin. Il exerce ses compétences pour le compte des

huit communes adhérentes qui représentent une population de 342 478 personnes.

L'exploitation du Cimetière Intercommunal a débuté le 12 juin 1972. Le Crématorium est installé depuis le 5 novembre 1986.



2 Les instances



Michel Budakci
*Président du SICCV
Maire Adjoint de Saint-Maurice*



Séverine Perreau
*Vice-Président du SICCV
Conseillère Municipale de Créteil*



Jean-Luc Cadeddu
*Vice-Président du SICCV
Maire Adjoint de Maisons-Alfort*



Robert Amazouvi Atayi
*Conseiller Municipal
de Saint-Maurice*



Catherine Hervé
Maire Adjoint de Maisons-Alfort



Michel Wannin
*Conseiller Municipal
de Créteil*



Nathalie Andrieu
*Conseillère Municipale
de Bonneuil-sur-Marne*



Jacqueline Viscardi
*Conseillère Municipale
de Saint-Maur-des-Fossés*



Aurélien Prévot
*Conseiller Municipal
de Saint-Maur-des-Fossés*



Chantal Lehout-Posmantier
Maire Adjoint de Charenton-le-Pont



Hervé Gicquel
Maire de Charenton-le-Pont



Hélène Decotignie
*Conseillère Municipale
de Joinville-le-Pont*



Laurent Ottavi
*Conseiller Municipal
de Joinville-le-Pont*



Pascale Martineau
*Maire Adjoint
de Nogent-sur-Marne*



Boumedine Bemoussat
*Conseiller Municipal
de Bonneuil-sur-Marne*



Juliette Le Ruyet Fournier
*Maire Adjoint
de Nogent-sur-Marne*

3 Délibérations du comité

La commission consultative pour les services publics relatifs à l'exploitation du crématorium s'est réunie une fois le 20 juin pour le rapport d'activité relatif à la délégation pour l'exploitation et la gestion du crématorium pour l'année 2021.

La commission de la délégation de service public et de concession et la

commission financière se sont réunies une fois le 20 juin pour étudier le rapport d'activité relatif à la délégation pour l'exploitation et la gestion du crématorium pour l'année 2021.

Le comité, composé de 16 membres, s'est réuni le 18 janvier, le 14 mars le 9 mai, le 20 juin, le 23 septembre, le 29 novembre et a adopté 29 délibérations :

Comité du 18 janvier 2022

1162	Débat d'orientation budgétaire 2021
1163	ICréation d'un poste contractuel d'adjoint à la Direction
1164	Modification du tableau des emplois
1165	Création d'un tarif : Abonnement à la saison culture/patrimoine du SICCV
1166	Adoption de la convention d'installation d'un poste de transformation de courant électrique affecté à ladistribution publique d'électricité

Comité du 14 mars 2022

1167	Adoption du Budget Primitif 2022
1168	Approbation de la convention "Choeur & Orchestre Français d'Oratorio" C.O.F.O
1169	Approbation des conventions de partenariat dans le cadre de la saison culturelle du SICCV

Comité du 9 mai 2022

1170	Adoption du budget primitif - Exercice 2021
1171	Indemnités allouées au Bureau d'Etudes Techniques
1172	Mise en vente des concessions perpétuelles Tarifs des concessions perpétuelles 2022

Comité du 20 juin 2022

1173	Approbation du rapport d'activité du SICCV pour l'année 2021
1174	Dont acte du rapport d'activité relatif à la délégation pour l'exploitation et la gestion du crématoriumpour l'année 2021
1175	Accord de principe sur la cession de la parcelle C9
1176	Affectation du résultat - Exservice 2022
1177	Adoption du budget supplémentaire - Exservice 2022
1178	Obligation, conditions et tarifs de pose de fausse case
1179	Modifications du règlement intérieur du cimetière Intercommunal
1180	Réactualisation des tarifs de vente des semelles
1181	Adoption de la convention de fourniture de carburant

Comité du 23 septembre 2022

1182	Délégation de Signature
1183	Désignation du "collège agent" délégué du CNAS
1184	Renouvellement de l'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire du CIG Petite Couronne
1185	Modification du règlement du cimetière
1186	Modification du règlement de police des opérations funéraires du SICCV

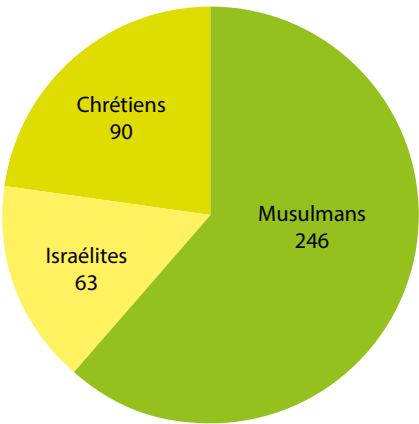
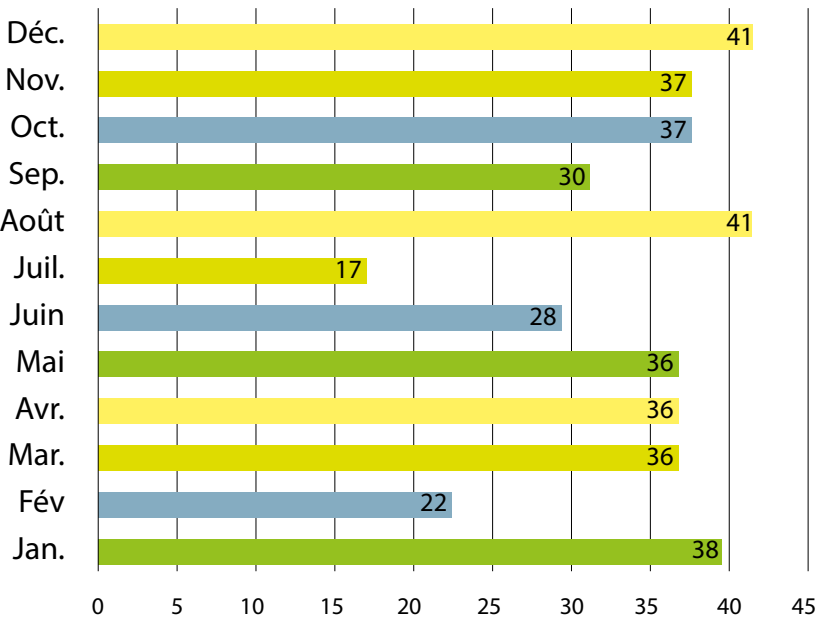
Comité du 29 novembre 2022

1186	Actualisation des tarifs funéraire 2023
1187	Révision tarifaire du crématorium pour l'exercice 2023
1188	Vente de caveaux d'occasion
1189	Indemnités allouées au bureau d'études techniques du Syndicat

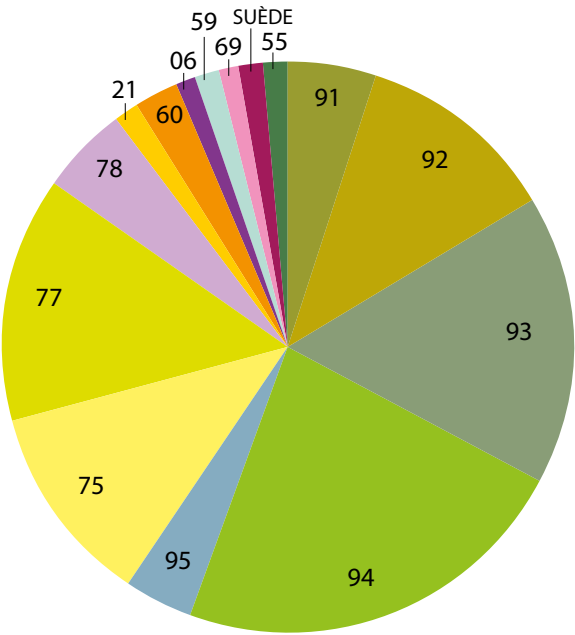
4 Chiffres clés

4.1. Synthèse des inhumations 2022

Inhumations par mois

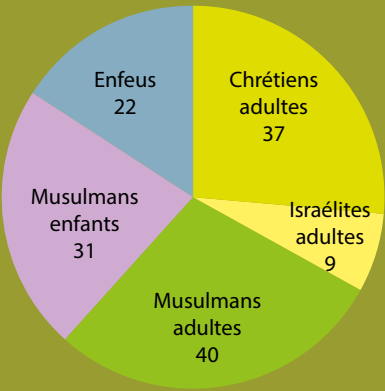
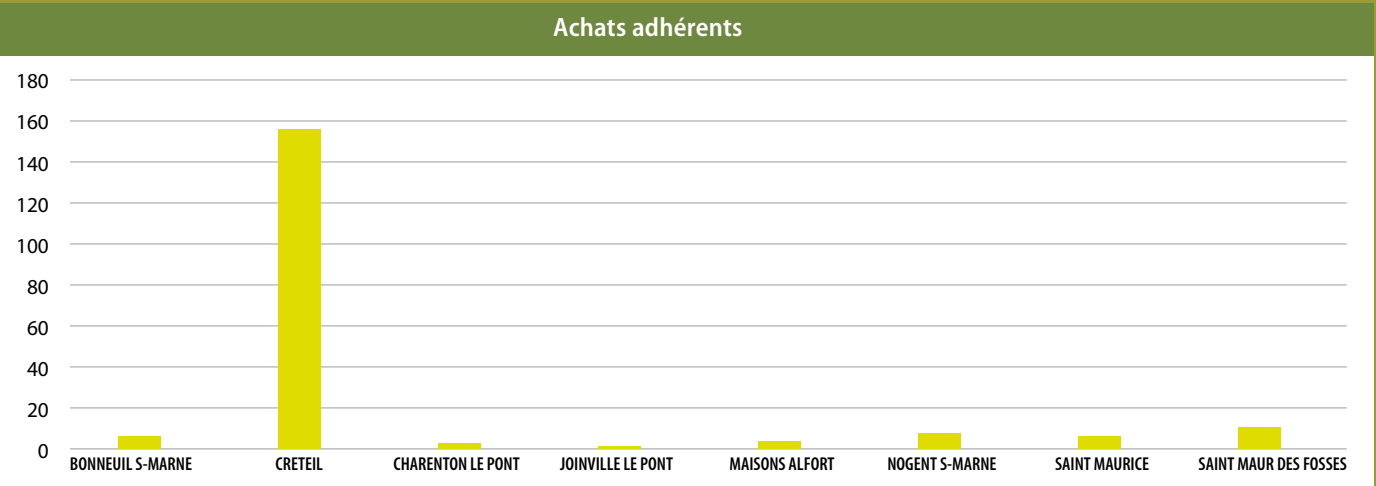


achats extérieurs par départements



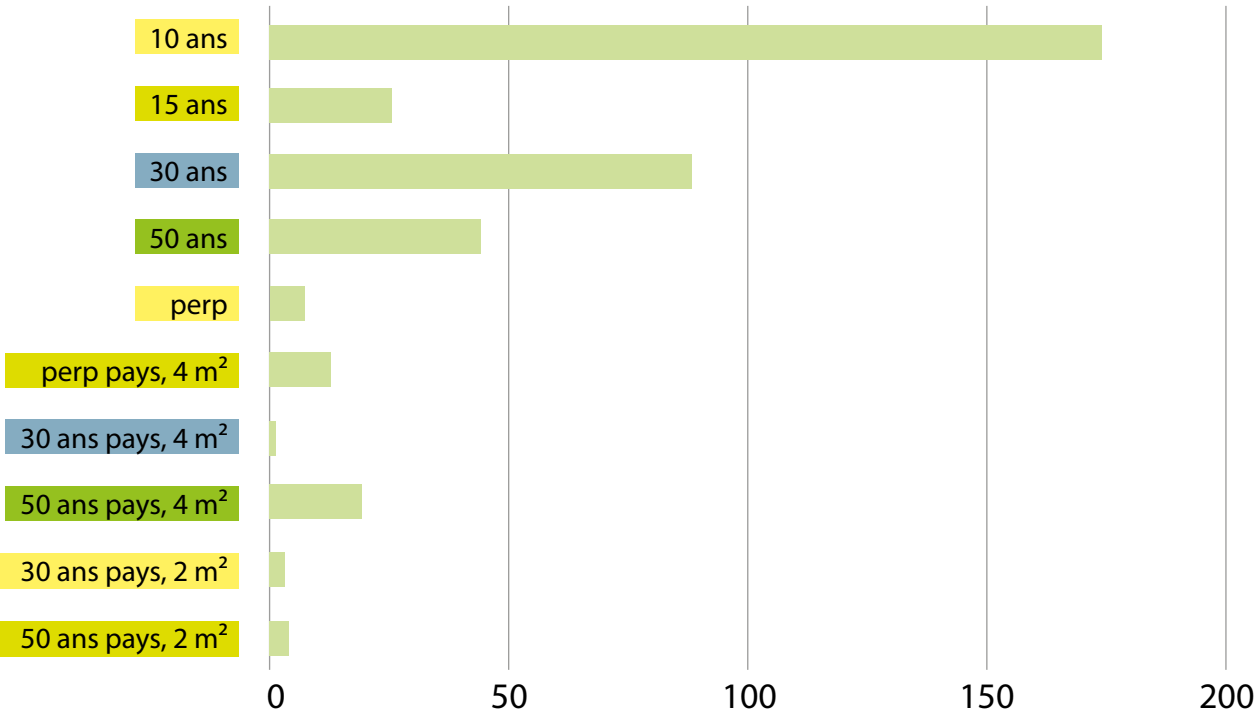
Exploitation annuelle cimetière 2023												
Communes	5 ans	10 ans	15 ans	30 ans	50 ans	PERP	30 ans pays.-4m²	30 ans pays.-2m²	50 ans pays.-2m²	50 ans pays.-4m²	Perp pays.-4m²	Total
BONNEUIL-SUR-MARNE		1	2	2								5
CRETEIL	22	8		7	2			1		1	5	46
CHARENTON-LE-PONT				1								1
JOINVILLE-LE-PONT												0
MAISONS ALFORT		1		3	1							5
NOGENT SUR-MARNE												0
SAINT MAURICE			1									1
SAINT-MAUR DES-FOSSÉS		1		1								2
NON RÉSIDENT		53	2	16	4	1				1	2	79
TOTAL	22	64	5	30	7	1	0	1	0	2	7	139

Israélite : 9 / Musulman : 71
Achats d'avance : 7 / Exhumations : 6 / Renouvellements : 26





Inhumations par durée de concession



4.2. Evolution du nombre de décès en France et en Ile-de-France de 2017 à 2022

Le nombre de décès a tendance à augmenter ces dernières années (+ 0,7 % par an en moyenne entre 2004 et 2014, puis + 1,9 % entre 2014 et 2019). Mais l’augmentation en 2020 a été sans commune mesure du fait de la forte mortalité lors des deux premières vagues de l’épidémie de Covid-19 : 48 000 décès de plus en 2020 que le nombre attendu si les risques de décéder par âge avaient continué à baisser au même rythme qu’entre 2010 et 2019. En 2021, le nombre de décès est resté élevé (43 000 décès de plus que le nombre attendu) malgré les effets positifs de la campagne de vaccination. La pandémie s’est poursuivie avec le variant Omicron, très contagieux, qui s’est propagé en fin d’année 2021 et en 2022. En outre, une épidémie de grippe tardive, avec un pic en avril, et trois périodes de canicule (mi juin, du 10 au 25 juillet et la première quinzaine d’août) ont été la cause de pics de mortalité qui ont maintenu les décès à un niveau élevé en 2022.

Evolution du nombre de décès en Ile-de-France de 2017 à 2022

	Paris	Seine-et Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Ile-de France	France Métropolitaine	France
2017	14 226	9 174	9 102	8 060	10 172	8 839	8 487	7 502	75 562	593 606	Insee
2018	13 888	9 315	9 201	7 991	9 908	8 959	8 846	7 463	75 571	596 552	Insee
2019	13 805	9 244	9 374	8 078	10 022	8 946	8 726	7 593	75 788	599 408	Insee
2020	16 400	10 900	11 100	9 700	11 800	11 100	10 400	9 200	90 600	652 900	Insee
2021	16 156	10 738	10 935	9 556	11 625	10 935	10 245	9 063	89 254	643 200	Insee
2022 (*)	17 977	9 584	9 075	98 545	11 065	8 387	10 113	8 223	82 969	657 100	Estimation

(*) Données provisoires



4.3. Délégation de Service Public : activités du Crématorium

Le rapport d'activité relatif à la délégation pour l'exploitation et la gestion du crématorium pour l'année 2021 a été présenté le 20 juin. Le nombre de crémations réalisées au cours de l'année 2022 est de 1 543 (exhumations et boîtes à ossements inclus), soit une

diminution de 9,07 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse du nombre de crémations est attribuée à un retour à la normale, après une année 2020 exceptionnelle du fait de la crise sanitaire du COVID-19.

Evolution de l'activité annuelle de 2017 à 2022

Années	Nombre de crémations	Evolution
2017	1523	4,5%
2018	1506	-1,1%
2019	1645	9,2%
2020	1996	21,3%
2021	1697	-15,0%
2022	1543	-9,07%



5 L'équipe

Les postes pourvus au 31/12/2022 se composent de :

- Un cadre A à temps complet au grade d'Attaché hors classe, responsable de l'administration générale du Syndicat.
- Un cadre A contractuel à temps complet au grade d'Attaché hors classe, adjoint au responsable de l'administration générale du Syndicat.
- Un adjoint administratif de 1ère classe à temps complet pour assurer le secrétariat, la régie de la conservation et l'accueil des familles.
- Un adjoint administratif à temps partiel de droit (70%) pour assurer l'accueil de la conservation.
- Un adjoint technique de 1ère classe à temps complet pour la régie, le contrôle et le suivi des travaux funéraires et l'accueil des familles.
- Un adjoint technique de 2ème classe à temps complet polyvalent pour l'accueil, le suivi des convois et des travaux funéraires. L'agent qui occupe ce poste est en disponibilité pour créer son entreprise depuis le 1er septembre.
- Un adjoint technique contractuel à temps complet pour le suivi des convois et des travaux funéraires (arrivé au le 11 juillet 2022).
- Deux indemnitaires qui ont pour mission d'assurer les études techniques du Syndicat.
- Un contractuel pour palier au temps partiel de droit et aux périodes de congés annuels du personnel permanent.
- Trois vacataires employés les week-end et jours fériés pour accueillir le public et contrôler l'accès des véhicules dans le cimetière.



Une tonalité maîtrisée est un élément essentiel de l'entretien des espaces verts. Elle contribue à l'esthétique, à la biodiversité, à la santé des plantes, à la prévention des dommages, à la gestion des déchets et à la durabilité économique.



Réalisations et évènements 2022

- Plantations dans le cadre de la tranche ferme et tranches conditionnelles 1 et 2 du marché de la création d'un parc arboretum
- Signalétique dans le cadre de la tranche ferme et conditionnelles 1 et 2 du marché de la création d'un parc arboretum
- Évolution de la charte graphique
- Aménagement d'un parking végétalisé dans le cadre de la tranche ferme du marché de la création d'un parc arboretum
- Réalisation de 8 allées (jardin méditerranéen)
- Aménagement d'une voie de desserte
- Travaux de réparation sur le réseau d'eau pour l'arrosage de l'arboretum, d'une canalisation cassée dans une boutique, reprise du caniveau du crématorium
- Reprise de l'ossature de la couverture du porche d'entrée du cimetière
- Remplacement des candélabres, mats et projecteurs sur l'esplanade du cimetière
- Acquisition de matériel informatique
- Terminal de gestion du temps de travail
- Installation d'un brise vue en bois sur la clôture partagé entre la commune de Valenton et le SICCV.

6.1. La Toussaint (dimanche 1er novembre)

- 1 427 personnes se sont rendues en voiture au cimetière Intercommunal
- 730 voitures ont circulé dans le cimetière
- 322 piétons se sont rendus au cimetière intercommunal

Soit un total sur la journée de 1 749 personnes.

Pour rendre cette journée plus chaleureuse, plus accueillante, le personnel permanent au nombre de étaient présents pour donner des renseignements et permettre d'effectuer des renouvellements. Une bougie à led a été offerte à chaque famille.



7 Eléments financiers

7.1. Le compte administratif

Le compte administratif 2022 a enregistré un résultat excédentaire de 4 148,28 euros (déficit d'investissement de 558 748,48 € et un excédent de fonctionnement de 562 896,76 €

Le résultat de clôture se résume par un excédent de 1 095 726,56 €

Exprimé en €	Résultat de clôture exercice 2021	Part affectée à l'investissement	Résultat de exercice 2022	Résultat de clôture exercice 2022
Investissement	11 862,88	-	-558 748,48	-546 885,60
Fonctionnement	1 079 715,40	-	562 896,76	1 642 612,16
Total	1 091 578,28	-	4 148,28	1 095 726,56

7.2. Les dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 268 960,53 et sont essentiellement constituées par :

Les dépenses de fonctionnement	
Les charges à caractère général qui représentent les dépenses nécessaires à l'administration du syndicat et à l'accomplissement de ses missions	617 854,91 €
Les charges de personnel	376 565,02 €
Les autres charges de gestion courante	39 173,22 €
Les charges exceptionnelles	1 160,00 €
Opérations d'ordre	234 207,38 €

Les dépenses d'investissements se montent à 837 090,86 €

Les dépenses d'investissements	
Dépôt et cautionnement	665,00 €
Frais d'études	67 575,36 €
Concessions et droits similaires	42 050,00 €
Immobilisations corporelles	726 800,50 €



7.3. Les recettes

les recettes de fonctionnement représentent un total de 1 831 857,29. Elles sont constituées des produits issus des services du domaine.

Les recettes de fonctionnement	
Atténuations de charges	14 421 €
Vente de produits finis	104 248 €
Vente de concessions	849 406,50 €
Taxes dans le cimetière	19 426 €
Remboursement de frais (charges appartements)	48 975,60 €
Revenus des immeubles (loyers)	112 122,02 €
Contrat de délégation de service public du crématorium	664 988,10 €
Produits exceptionnels	16 133,65 €
Prestations culturelles	409,50 €
Autres participations de l'Etat	1 726,92 €

Les recettes d'investissement s'élèvent à 278 342,38 €

Les recettes d'investissement	
Fond de compensation TVA (relatif aux travaux de 2020)	38 341 €
Dépôts et cautionnements reçus	394 €
Amortissements des immobilisations	234 207,38 €
Subvention d'investissement	5 400,00 €

8

Démarche de Responsabilité Sociétale «RSO» ou «éco-responsable»

Définition

La démarche dite « éco-responsable » est une terminologie couramment utilisée pour le grand public proche de la démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises – RSE ou des Organisations – RSO. S'il n'existe pas de définition officielle du terme « éco-responsable », elle peut s'appuyer sur la définition du développement durable² :

«Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs»

(2) Première définition du développement durable, Rapport Brundtland, 1987, toujours en vigueur (diffusée par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations Unies – ONU)

La démarche RSO-écoresponsable du syndicat

En 2021, le SICCV a engagé un travail d'étude pour l'identification et la mise en place d'une telle démarche, destinée à l'aménagement et à la gestion durable des lieux de repos et de recueillement de son Parc Arboretum, au bénéfice des familles, de leurs proches, mais également des habitants, des riverains, professionnels, enseignants de l'Education Nationale, des acteurs de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), de la Culture scientifique et péri-urbaine, ainsi que de

leurs enfants sur les territoires de sa « Sphère d'influence ».

Les résultats de cette étude soulignent le fort potentiel de développement d'une démarche de Responsabilité Sociétale certifiable, performante et impactant ses parties prenantes.

Précisément, la démarche RSO - éco-responsable du syndicat s'appuie sur un référentiel international majeur :

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



9 Projets d'investissements 2023

En 2023, nous prévoyons les travaux et acquisitions suivants :

- Mise en conformité des installations électriques
- Fournitures de portes d'enfeu
- Travaux de voirie : création d'allées et rénovation de petites allées
- Divers travaux sur le réseau d'adduction d'eau
- Signalisation selon la nouvelle charte graphique
- Création d'une borne Fontaine
- Acquisition de clous de voirie en fonte
- Acquisition et installation d'un défibrillateur
- Mise en conformité et modernisation de la chaufferie
- Réfection du porche et de l'enseigne du crématorium
- Réparation des couvertures
- Sécurisation du site et automatisation d'un portail
- Remplacement des luminaires des bureaux
- Achat de mobilier et matériel informatique
- Rénovation de portes de placards



Une nouvelle signalétique pour répondre à une meilleure orientation des usagers.



Sur internet, par le biais du moteur de recherche Google, un avis peut être déposé sur la page (commentaire ou étoiles)



Cimetière intercommunal de Valenton
15 Avenue de la Fontaine Saint-Martin,
94460 Valenton

Avis Google (extraits)

- *"Cimetière bien entretenu"*
Visité en août 2022
- *"Le hasard d'une promenade à Valenton m'a fait découvrir un parc magnifique, en prise intime avec la nature, à distance des lieux d'inhumation traditionnels"* Visité en mai 2022
Visité en mai 2022
- *"Un parc incroyable, à perte de vue, où il fait bon s'aventurer pour rêver à l'écart de la ville. Les allées d'arbres récemment installées, offrent un lieu de promenade insolite et inattendu"*
Visité en mai 2022
- *"Beau cimetière, paisible, dans la verdure et bien entretenu. Que ma mère, y repose en paix ! Amin & Amen"*
Visité en juin 2021
- *"Mon fils y repose au carré musulman depuis 2015. Cimetière calme et bien entretenu. Personnel toujours bienveillant"*
Visité en mai 2021

Avis des visiteurs déposés sur le site Internet :

- *"Un très beau cimetière. Un lieu apaisant qui apporte sérénité et réconfort"*
- *"Très bien, propre, reposant, très bonne réception"*
- *"Très beau cimetière"*



SICCV - 15 av. de la Fontaine Saint-Martin - 94460 Valenton
administration@siccvalenton.com
www.siccvalenton.com